

DÉPARTEMENT
BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

A Saint-Imier à partir du vendredi 19 juin **Tous à la piscine pour des ploufs de ouf!**

La piscine en plein air de Saint-Imier accueille ses premiers baigneurs ce vendredi 19 juin. Organisé par le Département bâtiments et infrastructures sportives, le point de presse de ce jeudi a mis l'accent sur les mesures COVID ainsi que la campagne de prévention en sécurité aquatique.



Le flyer sera distribué dans les écoles du vallon de Saint-Imier.

Le 20 mai dernier déjà, le Conseil municipal annonçait l'ouverture des installations pour la saison 2020. La date officielle, elle, a été communiquée le 3 juin. Alors que le Conseil fédéral recommande aux Suisses de passer leurs vacances estivales en Suisse, il était évident pour l'Exécutif que tout devait être mis en œuvre pour permettre aux gens d'ici de profiter des installations sportives et de loisirs en plein air.

Toutefois, les recommandations émises à ce jour par les instances fédérales, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en tête, entraînent un grand nombre de restrictions. Ainsi, pas

plus de 390 personnes ne peuvent être présentes à la fois dans l'enceinte. Ce nombre découle de la surface utile qui doit être mise à disposition de chacun compte tenu du respect de la distance sociale de deux mètres toujours en vigueur.

Temps de présence de trois heures

Afin que le plus grand nombre de personnes puissent profiter des installations durant la période estivale, les jours de canicule en particulier, il est recommandé de limiter sa présence à trois heures maximum. La Municipalité n'a pour l'heure pas souhaité réglementer le temps passé sur le site de la piscine, mais elle compte sur la diligence de chacun et le respect d'autrui.

Les vestiaires et les douches chaudes resteront fermés jusqu'à nouvel avis. Certes, cela peut gêner certains utilisateurs, mais le Département bâtiments et infrastructures sportives est convaincu que les visiteurs comprendront les mesures exceptionnelles imposées cette année.

Le matériel habituellement mis à disposition pour l'aide à la natation, les raquettes de ping-pong et autres dispositifs resteront sagement sous clé. Chaque utilisateur est donc prié de se rendre à la piscine avec son propre équipement et de se conformer aux différentes directives.

Flux séparés

Les flux des usagers sont séparés à l'entrée principale ainsi qu'aux accès aux bassins et à la buvette. Des marquages au sol rappellent que le respect de la distance sociale est toujours d'actualité. Du gel hydroalcoolique est à disposition aux endroits clés. Les prescriptions en vigueur sont précisées sur les grandes affiches qui font désormais partie du paysage...

Le Conseil municipal en appelle au bon sens et à la responsabilité individuelle pour le respect du protocole mis en place. Cela facilitera grandement le travail des garde-bains et autres auxiliaires. L'Exécutif est convaincu de pouvoir compter sur chacun.

Contrôle de sécurité aquatique obligatoire pour les enfants

Suite à des problèmes récurrents constatés ces dernières années, le règlement d'utilisation de la piscine a par ailleurs été revu. A partir de cette saison, les enfants qui ne sont pas titulaires du contrôle de sécurité aquatique (CSA), test réalisé dans le cadre scolaire, ne sont plus autorisés à fréquenter le site de la piscine sans être accompagnés d'une personne adulte sachant nager. Le cas échéant, l'entrée leur sera purement et simplement refusée.

Pour accompagner cette nouvelle mesure, une campagne de prévention en sécurité aquatique sera mise sur pied en partenariat avec la section imérienne de la Société suisse de sauvetage (SSS) et le Service de l'action sociale. Un flyer sera distribué dans les écoles du vallon de Saint-Imier à cet effet.

Jeux et activités sur le thème de l'eau

Deux après-midi de prévention seront organisées à la piscine. La première action se déroulera le mercredi 8 juillet de 13h30 à 17h00. Les membres de la SSS effectueront des démonstrations. Ils prodigueront des conseils et mettront à disposition une documentation.

L'Espace Jeunesse d'Erguël, pour sa part, veillera à l'aspect ludique. Ses animateurs organiseront différents jeux et activités sur le thème de l'eau.

Les deux services des bâtiments et infrastructures sportives et de l'action sociale se félicitent de cette collaboration. Ils se réjouissent d'accueillir toutes les personnes intéressées. (dbis)

Saint-Imier, le 18 juin 2020